



AVIM

Aide aux Victimes
Informations
Médiations

Association d'accès
au droit et d'aide aux victimes

13, rue de la République 76200 Dieppe
Tél. & fax: 0235820119
avim76@orange.fr



Conception & impression: service Communication de la Ville de Dieppe - 2015

AVIM c'est un accueil
confidentiel et gratuit

- Si vous êtes préoccupé par une difficulté d'ordre: **familiale / financière / sociale / juridique / pénale**
- Si vous avez été victime d'un: **cambrilage / accident / vol / d'une escroquerie / de violences morales ou physiques**

AVIM vous propose :

- **une écoute** privilégiée
- **une information** concernant vos droits et vos devoirs
- **une orientation**, si nécessaire, vers des services adaptés à vos besoins (police, gendarmerie, avocat, notaire, services sociaux, conciliateur...)

Permanences (sans rendez-vous)
Renseignements au 0235820119

Dieppe

- Tous les mardis et jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

Le secrétariat est ouvert

- Les lundis, mardis et jeudis de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures
- Le mercredi de 9 heures à 12 heures
- Le vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures

Neufchâtel-en-Bray (mairie)

- Les 1^{er} lundis et 3^e mercredis du mois de 14 h 30 à 16 h 30.

Eu (pavillon Michelet, place du Champs de Mars)

- Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9 h 30 à 11 h 30.

Forges-les-Eaux (mairie)

- Les 3^e jeudis de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30.

Gournay-en-Bray (Maison Roger Cressent, rue Georges-Heuillard)

- Les 1^{er} jeudis de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30.

Envermeu (Maison des services)

- Les 1^{er} mercredi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30.